



OCTOBRE 2023 

La Gazette du HIBOU

Newsletter

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Proverbe Africain

CONSEIL

LA MAIRE

Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
m.gosselet@niergnies.fr

ADJOINTE AUX FINANCES

Mme DENIMAL Brigitte
b.denimal@niergnies.fr

ADJOINT AUX TRAVAUX

Mr. SEGARD Freddy
f.segard@niergnies.fr

ADJOINT AERONAUTIQUES

Mr. COTTON Ludovic
l.cotton@niergnies.fr

ADJOINT AUX FETES

Mr. HANOT Frédéric
f.hanot@niergnies.fr

CONSEILLERE DELEGUEE

Mme LEBLANC Martine

CONSEILLERS:

Mr ANCKAER Michel

Mr BONA François

Mr CALDEIRA Luis

Mr DE FREITAS Carlos

Mme HOUILLON Laurence

Mme MASSY Isabelle

Mme MOSCHKAU Roselyne

Mr NICOLAS Bertrand

Mr VANESSE Damien

→ **Nouveaux habitants : Merci de vous présenter en Mairie.**

✉ **Pour recevoir régulièrement les informations par mail, merci de nous le signaler.**

Mail: secretariat@niergnies.fr

☎ 03.27.81.52.16

Suivez toute notre actualité :

Sur : www.niergnies.fr

Et @mairiedeniergnies :



❁ OCTOBRE ROSE ❁

Comme chaque année, le mois d'Octobre se pare de rose pour sensibiliser au cancer du sein. L'occasion pour de nombreuses associations et communes de se mobiliser autour d'un message principal : Renforcer le dépistage de cette pathologie. Notre village s'associe une nouvelle fois cette année avec les communes d'AWOINGT, SERANVILLERS-FORENVILLE et WAMBAIX pour une sensibilisation maximale de la lutte contre le cancer.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

A partir de 9h00 sur le parking de l'aéro-club
Pour une marche de 4 ou 7kms ou une randonnée V.T.T de
16 ou 38kms

Inscriptions sur place – participation de 3€ en soutien à l'Association EMERA – 1 Ecocup offert à chaque participant

Le mot du Maire

Chers habitants,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.



Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

La commune de Niergnies s'efforce d'aller de l'avant. L'équipe municipale est au travail pour améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie :

- **Le lotissement communal** dont vous trouverez en annexe un plan du permis d'aménager qui vient d'être déposé
- **La recherche d'un bailleur pour le béguinage**
- **Le projet de rénovation du bloc communal école - mairie - salle polyvalente**, en début d'année les services d'Etat ont lancé des appels à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Un dossier complet a été réalisé par Jeremy Lempereur, architecte, pour l'isolation, le changement de toiture (amiante), le remplacement de fenêtres, de systèmes de chauffage (énergies vertes pompes à chaleur, panneaux solaires) et un embellissement de l'ensemble du bâtiment.

Le dossier côté Etat n'a malheureusement pas été retenu cette année il sera représenté début 2024 par contre nous avons reçu des aides par le département du Nord pour un montant de 315 000 € (subvention ADVB) et par la Communauté d'Agglomération de Cambrai 89 000 € dans le cadre du fonds de solidarité.

- **La sécurité routière**

Les écluses provisoires posées il y a trois mois engendrent de nombreuses contraintes pour les habitations proches.

Une réunion avec le service voiries du département du Nord et la société Eiffage est prévue mi-octobre

Côté animations merci une fois encore aux bénévoles et habitants engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales.

Après une très belle édition de « Niergnies en fêtes » fin juin grâce aux dynamismes des diverses associations du village associations aéronautiques, Niergnies loisirs, d'autres propositions événementielles se succéderont dans les mois à venir.

J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village.

En parcourant notre site ou en vous connectant à nos pages Facebook, Instagram, vous ne pouvez passer à côté de la moindre information.

J'ai enfin beaucoup de plaisir à vous retrouver sur le terrain ou en mairie.

En l'absence de notre secrétaire de mairie Justine qui attend un heureux événement pour la fin du mois, nous avons fait le choix de ne pas la remplacer pendant ses congés. Brigitte Denimal, Farah Bouazza (le matin) et moi-même nous nous organisons afin de répondre au plus vite à toutes les tâches administratives ou demandes.

Nos échanges directs et un dialogue régulier sont précieux pour ajuster l'action publique.

N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que de besoin.

Bonne lecture

Avec mon dévouement,

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
Maire

Soit : - 26,71% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (taux communal de 7,42% et taux départemental de 19,29%).

- 52,14% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La taxe d'habitation est renommée « Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS). Son taux est de 12,99%.

ACCUEIL DE LOISIRS OCTOBRE 2023

« Apprentis sorcières et sorciers, venez fêter Halloween à l'accueil de loisirs d'Awoingt **du 23 au 27 Octobre 2023** » Aril Périscolaires organise l'accueil de loisirs d'octobre qui se déroulera dans les salles de classe de l'école de la Source d'Awoingt. Fabrication de poupées, un donjon-maléfique, monstres en slim, parcours sensoriel de la forêt hantée, histoires racontées... Atelier de Magie avec « la magie des rêves », sortie le jeudi 26 Octobre à CARNIERES (spectacle de la Compagnie Tino Valentino, Grand jeu casino hanté pour les petits et Cluedo pour les plus grands). Pour terminer la semaine, une chasse aux bonbons et le bal des monstres seront organisés.



RAPPEL : ACCES AUX DECHETTERIES

A compter du 1^{er} Janvier 2024, l'accès à la déchetterie se fera **obligatoirement** muni d'une carte d'accès. Cette carte est totalement gratuite. Comme indiqué dans la gazette du mois de Juillet 2023, cette dernière devait être demandée avant le 30 Septembre 2023 afin de la recevoir par courrier postal avant 2024. Cependant, il est toujours possible de la demander en quelques clics, muni de votre justificatif de domicile de moins de 6 mois (il faut en effet habiter une des 55 communes de la CAC) sur : www.agglo-cambrai.fr



RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Par arrêté interministériel du 22 Juillet 2023 publié au Journal Officiel du 14 Septembre, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle « au titre des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » entre le 1^{er} Avril et le 30 Septembre 2022.

Les propriétaires sinistrés disposent d'un délai de 30 jours à compter du lendemain de la publication de l'arrêté, (week-ends et jours fériés compris) pour se rapprocher de leur compagnie d'assurance afin de bénéficier du régime d'indemnisation. Une bonne nouvelle pour notre village, car en effet, toutes les communes ayant déposé une demande de reconnaissance n'ont pas eu la chance de recevoir un avis positif. Le nombre d'habitations concernées et la qualité du dossier transmis ont contribué au résultat. **Les propriétaires n'ayant pas répondu à notre questionnaire, peuvent tout de même saisir leur assurance.**



EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNEE !

C'est sous un beau soleil que les enfants du R.P.I ont repris le chemin de l'école le 04 Septembre. Une découverte de l'école élémentaire pour les CP, le plaisir de retrouver copains et copines mais aussi de faire connaissance, pour certains écoliers avec leurs enseignantes, Madame Sabine CLICQ et Madame Amandine THELLIEZ-DEHOOGHE. Nous souhaitons à tous les écoliers, les enseignants et le personnel municipal des écoles, une très belle année

CONNAISSEZ-VOUS LE SIDEIC ?

Le SIDEIC, Syndicat mixte de l'énergie du Cambrésis est une collectivité territoriale qui regroupe 110 communes dont NIERGNIES. Cet établissement public a été créé par arrêté préfectoral en 1952. Le Syndicat a eu pour compétence, dès son origine, tout ce qui touche à l'électricité et à son utilisation. Autorité concédante, il est propriétaire des réseaux de distribution d'énergie électrique sur son territoire. Son action se traduit par des conseils techniques, la réalisation de travaux (renforcement, extension..) et l'attribution de participations financières. Depuis 1996, il exerce la compétence qui se rapporte au gaz (étude de faisabilité des travaux d'extension, exercice des droits des communes vis-à-vis des concessionnaire). Le SIDEIC gère les marchés afin de proposer aux communes les tarifs les plus avantageux en gaz et électricité. Il propose également des compétences optionnelles soumises à la décision du conseil municipal. La commune a souhaité, depuis le 12 décembre 2022, lui transférer la compétence « éclairage public ». Madame la Maire conserve toujours son pouvoir de police et la commune conserve ses prérogatives notamment celle du choix de matériels ou de coupure de cet éclairage, la nuit. A ce sujet, une étude va être réalisée prochainement afin de vous communiquer l'économie réalisée suite à cette coupure. La maintenance sur l'éclairage public est donc désormais gérée par le SIDEIC et non plus par l'entreprise EITF, comme auparavant.

IMPOTS 2023

Vous avez certainement dû recevoir récemment votre avis d'imposition. Bonne nouvelle : comme vous l'avez sans doute remarqué, la commune a décidé de maintenir une nouvelle fois cette année ses taux d'imposition malgré l'inflation et l'augmentation des dépenses d'énergie.

LA BIBLIOTHEQUE DU VILLAGE

Notre bibliothèque municipale est installée et fonctionne dans la salle des cérémonies, le jeudi de 15h00 à 17h00. Le créneau de 15h30 à 16h15 est réservé à l'école. Ces horaires sont modulables, à la demande, pour tenir compte des contraintes professionnelles ou familiales. La bibliothèque est gérée et animée bénévolement depuis plusieurs années par Monsieur Michel ANCKAER, membre du conseil municipal.

Le port d'ouvrages à domicile est possible. Nous disposons de notre fonds propre, auquel viennent s'ajouter les ouvrages prêtés et remplacés, plusieurs fois dans l'année par la Médiathèque Départementale du Nord, en son antenne de CAUDRY. Le choix est très éclectique : BD, mangas, romans, documentaires, auteurs régionaux etc.. Dans le cadre de la convention signée avec le Département, la municipalité octroie une dotation annuelle, fixée au prorata du nombre d'habitants, ce qui permet de suivre l'actualité littéraire. De plus, il existe l'espace « Livres en liberté ». Un présentoir installé dans le hall d'accès à l'école et à la salle polyvalente, offre la possibilité à quiconque, de prendre un ou plusieurs livres et de les faire vivre dans son entourage, sans avoir à les ramener. Ces ouvrages sont remplacés régulièrement. Ces services sont totalement gratuits.



Service-Public.fr

HEURE D'HIVER

Changement d'heure

Dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29
Octobre 2023

-1 heure

À 3 heures du matin,
il sera alors 2 heures



ACTIVITES A L'A.J.R PENDANT LES VACANCES

Retrouvez de nombreuses activités près de chez vous avec le centre social A.J.R. du lundi 23 Octobre au vendredi 03 Novembre 2023 inclus.

Activités en famille : création centre de table d'automne, sortie cueillette du Tronquoy, fête de la citrouille...

Activités adultes : atelier pâtisserie, marche et partage d'une soupe, personnalisation dessous de verre, atelier bien-être... Retrouvez le planning complet sur : www.asso-ajr.fr

Inscriptions au centre social auprès de Nathalie au 03.27.70.18.12 la semaine du 09 au 13 Octobre 2023.



L'Aéro-Club recherche une personne pour une mission de service civique à compter du **1^{er} Mars 2024**, pour une durée de 6 mois (24h/semaine)

- Participer à l'accueil des visiteurs et des nouveaux membres
- Participer à la préparation du meeting 2024
- Participer à l'organisation des journées portes ouvertes

> Plus d'informations au 03.27.81.26.56
aeroclub.cambrai@free.fr

L'atelier « Anglais » de l'association A.J.R organise une soirée karaoké dans le cadre d'un projet séjour.
14€ le repas (7€ pour les enfants)
boissons non comprises
Nombre de places limité,
réservation au 03.27.70.18.12

- SAMEDI 4 NOVEMBRE -
À PARTIR DE 19H

KARAOKÉ NIGHT

AVEC REPAS

À NIERGNIES
SALLE DES FÊTES

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ - SUR RÉSERVATION

14€, ASSIETTE DE CHARCUTERIE, POMME DE TERRE AU FOUR, FROMAGE ET DESSERT (7€ ENFANT MOINS DE 12 ANS) / ASSIETTE DE CHARCUTERIE, CHIPS, CRÊPE BOISSONS NON COMPRIS

ASSOCIATION A.J.R. En partenariat avec: NIERNIES

DON DU SANG

Le saviez-vous ? Un don de sang, c'est trois bonnes actions en une ! Grâce à un seul don de sang, l'EFS (Etablissement Français du Sang) prépare trois produits (des globules rouges, des plaquettes et du plasma) qui seront donc transfusés à trois patients différents.

Information importante : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total. Si vous avez fait 4 dons (pour les femmes) et 6 dons (pour les hommes) au cours des 12 derniers mois, vous devez vérifier votre éligibilité pour un don de sang en contactant le : 03.28.54.22.58.

Pour donner son sang il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50kgs et ne pas être à jeun. Vous pouvez prendre rdv au : 03.28.54.22.58 ou en ligne sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

PROCHAINES COLLECTES :

- Le 23 Octobre 2023 de 10h00 à 18h00 à la salle des cérémonies de CAMBRAI
- Le 27 Novembre 2023 de 9h00 à 17h00 au marché couvert à CAMBRAI

PROCHAINEMENT A VOS AGENDAS !

15 OCTOBRE : Marche et randonnée VTT

Fête Lilloise du Cirque
(La date vous sera communiquée prochainement)

4 NOVEMBRE : Soirée Karoké night

11 NOVEMBRE : Cérémonie au monument aux morts

23 NOVEMBRE : Repas des Aînés au relais de l'Echaugette

Marché de Noël Arras
(La date vous sera communiquée prochainement)